

MAIRIE

Place de l'Eglise – BP 26
33990 HOURTIN
☎ 05.56.73.28.43
☎ 05.56.73.28.44

Réf. N° JMS/PR/2021/08

Administration générale
prichard@mairie-hourtin.fr

APPEL A CONCURRENCE POUR EXPLOITATION D'EMPLACEMENTS SUR DOMAINE PUBLIC

ACTIVITES SAISONNIERES

La délivrance de certains titres d'occupation du domaine public est, depuis le 1er juillet 2017, soumise à une procédure de sélection entre les candidats potentiels, lorsque leur octroi a pour effet de permettre l'exercice d'une activité économique. Seuls les grands principes en sont fixés : présenter "toutes les garanties d'impartialité et de transparence" et comporter "des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester".

La Commune de HOURTIN ouvre donc à candidatures l'occupation temporaire du domaine public par mesure de transparence. Il est rappelé que les conventions signées avant cette date courent jusqu'à leur terme, raison pour laquelle toutes les activités ne sont pas concernées. Les nouvelles conventions seront délivrées pour une durée de **trois ans**.

Derrière cette obligation, les élus espèrent pouvoir "dynamiser la Commune notamment pendant la période estivale" grâce à une offre de qualité de prestations, de prix et d'amplitude d'ouverture de ces activités.

La date de remise des offres est fixée au **vendredi 22 octobre 2021 - 17 heures**, dernier délai. Le cahier des charge peut être demandé par courriel : marches@mairie-hourtin.fr ou téléchargé sur le site Dematis : <http://www.e-marchespublics.com>